



RÉGION ACADÉMIQUE  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



La rectrice de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes,  
Rectrice de l'académie de Lyon,  
Chancelière des universités,

Vu le Code de l'Éducation,

Vu le décret n°2012-432 du 30 mars 2012 notamment ses articles 45 à 62

Vu l'arrêté ministériel du 25 juillet 2016

Rectorat

Direction des examens  
Et concours

DEC 3

ARRÊTE

- Article 1 Le registre d'inscription du Diplôme de Comptabilité et Gestion au titre de la session 2017 sera ouvert du lundi 9 janvier 2017 au lundi 13 février 2017 (17h).
- Article 2 La date nationale de retour des confirmations d'inscription est fixée, au plus tard, le lundi 13 mars 2017, minuit, le cachet de la poste faisant foi.
- Article 3 La date nationale de retour des rapports de stage UE13 (et pièces complémentaires au rapport) est fixée, au plus tard, le lundi 13 mars 2017, minuit, le cachet de la poste faisant foi.
- Article 4 Le secrétaire général de l'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 27 octobre 2016

Pour la rectrice et par délégation,  
Le secrétaire général de l'académie

Pierre Arène